

INTRODUCTION GENERALE

INTRODUCTION GENERALE

/hal rakibta-l-baħr/ ? « As-tu pris la mer ? »¹, telle est la question qu'al Mubarrid posait à ceux qui voulaient étudier le Livre de Sībawayhi.

Le *Kitāb* de Sībawayhi, premier livre de grammaire arabe qui nous soit parvenu, est un ouvrage complet qui embrasse tous les principes généraux de grammaire et les données de la langue arabe.

Il est considéré comme étant la base de tous les ouvrages tardifs qui ont traité de la grammaire arabe, à travers les siècles. En effet, les auteurs de ces ouvrages tardifs se sont déployés à commenter et à expliquer les faits grammaticaux et les règles de fonctionnement de la langue arabe que l'on trouve détaillés dans le *Kitāb* de Sībawayhi.

Cela a incité 'al MĀZINĪ à dire « *aie honte celui qui veut faire un grand livre de grammaire après le Livre Sībawayhi.* »²

¹ 'ibn 'an-Nadīm, *al-Fihrist*, p. 51. Voir aussi 'Abū Sa'īd as-Sīrāfi, *'Akbār an-naħwiyyīn al-baṣriyyīn wa 'aḳdī ba'dihim 'anba'ā*, p. 50.

² 'ibn 'an-NADĪM, *al-Fihrist*, p. 52. Voir aussi 'Abū Barakāt al-'Anbārī, *Nuzhat al-'alibbā fi ṭabaqāt al-'udabā'*, p. 63.

"من أراد أن يصنع كتابا كبيرا في النحو بعد كتاب سيبويه فليستحي"

(الفهرست ص ٥٢، أخبار النحويين البصريين ص ٥٠، نزهة الألباء ص ٦٣)

Henri FLEISCH, de sa part, dit :

*« Avec le Kitâb de Sîbawayhi (180/796), on possède un ouvrage où tout l'essentiel de la langue arabe se trouve déjà codifié. »*¹

* * * * *

Mais, il serait risqué de penser que Sîbawayhi soit le premier grammairien ou l'inventeur de cette tradition grammaticale arabe. En effet, cette source riche et variée ne peut, reconnaissons-le, être le fruit d'un simple travail de réflexion de Sîbawayhi ; il ne peut naître dans le vide. Il reflète, indubitablement, un travail de grande envergure qui fait appel à des talents de haut niveau avec une pensée et des analyses diversifiées de plusieurs penseurs et chercheurs antérieurs à son époque. On rapporte de certains que

¹ Henri FLEISCH, « Esquisse d'un historique de la grammaire arabe », in *Arabica*, pp. 1-22.

«*quarante hommes se sont réunis pour faire ce livre parmi lesquels Sîbawayhi.* »¹

اجتمع على صنع كتاب سيبويه أربعون رجلا من بينهم سيبويه

(الفهرست، ابن النديم، ص. ٨٢)

Dans la même file d'idée, Hassan HAMZE dit que c'est « *le fruit d'une activité grammaticale intense et que les analyses faites dans le Kitâb de Sîbawayhi montrent, à l'évidence, qu'il s'agit d'un travail mûri, réfléchi, qui ne peut être celui des débuts d'une science. En outre, on note les très nombreuses références aux grammairiens antérieurs...* »²

Il est très difficile - voire même - impossible de reconstituer l'histoire de l'activité grammaticale arabe avant Sîbawayhi, mais, à la lumière de son ouvrage, nous pouvons nous faire une idée à travers les noms qui y sont cités. En effet, le lecteur du *Kitâb* de Sîbawayhi constate que ce livre se réfère beaucoup aux grammairiens antérieurs ; cela se manifeste dans les très nombreuses citations³ attribuées aux savants comme al KALÎL ibn Aḥmad (m.175/791) qui a été cité, d'après Gérard TROUPEAU, dans (608) occurrences et Abdullah ibn Abi `Ishâq (m. 117 H) qui est le plus ancien grammairien cité par Sîbawayhi.

¹ Voir `ibn `an-NADÎM, *al-Fihrist*, p. 82.

² Hassan HAMZE, « Unité et diversité dans la tradition grammaticale arabe », in *Linguistica Communicatio*, pp. 25-39.

³ Voir Gérard TROUPEAU, « A propos des grammairiens cités par Sîbawayhi dans le *Kitâb* », in *Arabica*, p. 3.

« Le premier grammairien ou du moins le plus ancien grammairien, cité par Sîbawayhi, dit FLEISCH est Abdullah ibn Abî `Ishâq (m. 117 H) on ne lui connaît pas de prédécesseurs en la matière. Peut-être faut-il le considérer comme le créateur de cette science ? »¹

* * * * *

La grammaire arabe à la période de sa naissance est marquée par des anecdotes parmi lesquelles nous trouvons les histoires qui remontent au quatrième calife Ali (m.40/661), lequel aurait entendu un bédouin lire le verset coranique /lâ ya`kuluhu `illâ-l-kâti`ûn (nominatif)/² «que mangent seulement les pécheurs», en mettant /`al-kâti`un/ «les pécheurs» à l'accusatif /`al-kâti`în/.

En effet, la voyelle longue /û/ de /`al-kâti`ûn/ implique - selon l'analyse de la tradition grammaticale arabe - que /`al-kâti`ûn/ est le sujet du verbe /ya`kulu/ «mange»; puisque c'est un pluriel sain au nominatif. Le fait de remplacer cette voyelle par la voyelle longue /î/ donne à /`al-kâti`în/ une autre fonction syntaxique, qui fait de /`al-kâti`în/ le patient alors qu'il était censé être le sujet; car la voyelle longue /î/ implique soit le cas génitif soit le cas accusatif. Le calife a demandé, alors, que l'on codifie la grammaire arabe.

¹ Henri FLEISCH, « Esquisse d'un historique de la grammaire arabe », in *Arabica*, p.7.

² Sourate al-Hâqqa (69), verset 37.

Ce même calife aurait soumis à Abu -l-'Aswad 'ad-DU'ALĪ (m.60/688) un morceau qui contient une indication sur la division du discours en arabe en trois parties : /'ism/= « nom », /fi'l/= « verbe » et /ḥarf/= « particule. » Le calife aurait dit à ce dernier : /`unḥu ḥâḍâ-n-naḥw¹ wa `aḍif `ilayhi mâ waqa`a `ilayka/= « dirige-toi d'après cela en y ajoutant tout ce que tu pourras rencontrer. »²

D'autres versions rapportent que c'est Abu-l-'Aswad lui-même qui aurait ressenti la nécessité d'établir un schéma de ce que pourraient être les règles générales de la langue arabe. En effet, un affranchi /mawlâ/ aurait commis une erreur de langage en présence de 'Abu-l-'Aswad 'ad-DU'ALĪ.

L'histoire tourna mal lorsque dans son entourage, quelqu'un se mit à rire. 'Abu-l-'Aswad dit alors : « *puisque des affranchis /mawlâ/ qui aspirent à l'islam, l'ont adopté et sont devenus ainsi nos frères, ne conviendrait-il pas d'élaborer pour eux les lois qui régissent la langue ?* »³

Sans pour autant nous opposer à la thèse selon laquelle 'Abu-l-'Aswad 'ad-DU'ALĪ est le premier à établir les règles générales de la langue arabe, nous ne pouvons pas accepter que cette matière soit le fruit des travaux d'une seule personne. Dans ce sens, az-ZUBAYDI dit :

¹ D'où vient le mot /naḥw/ qui désigne la grammaire arabe.

² Muḥammad aṭ-ṬANṬĀWĪ, *Naš`at an-naḥw wa tariḳ an-nuḥâh*, pp. 16-19.

³ Ġalâl ad-Dî As-SUYŪṬĪ, *al-Muzhir fi 'ulûm al-luġah wa anwâ'ihâ*, p. 396. Voir aussi Muḥammad aṭ-ṬANṬĀWĪ, *Naš`at an-naḥw wa tariḳ an-nuḥâh*, pp. 9-10. Voir aussi Henri FLEISCH, « Esquisse d'un historique de la grammaire arabe », in *Arabica*, p.3.

« Les premiers à travailler sur la grammaire sont `abu-l-`Aswad `ad-DU`ALĪ, Nasr ibn `Āsim, et `abdu-r-Rahmân ibn Hurmuz. En effet, ils ont classé la grammaire dans des chapitres et ont mentionné les régissants au nominatif, à l'accusatif, au génitif et à l'apocopé ; ils ont élaboré les chapitres du sujet du verbe, du complément d'objet direct, de l'exclamation... »¹

أول من أصَّل ذلك وأعمل فكره فيه أبو الأسود ظالم بن عمرو الدؤلي و
نصر بن عاصم و عبد الرحمن بن هرمز فوضعوا للنحو أبوابا وأصلوا له أصولا
فذكروا عوامل الرفع والنصب والخفض والجزم، ووضعوا باب الفاعل والمفعول
والتعجب.

(الزبيدي، طبقات النحويين واللغويين، ص ٢)

* * * * *

Quels que soient le nombre et le degré d'authenticité de ces anecdotes, quel que soit le nom de la personne qui aurait le mérite d'être le premier à travailler cette matière, toutes les conclusions s'orientent vers une certitude ; Sibawayhi est, de fait, la figure emblématique de la tradition grammaticale arabe mais il n'est que l'héritier d'une grande activité grammaticale qui a commencé bien avant lui.

¹ az-ZUBAYDĪ, *Ṭabaqāt an-naḥwiyyīn wa-l-luġawiyīn*, p. 2.

Cependant, une question demeure et se pose encore aujourd'hui : la terminologie que l'on trouve dans le *Kitâb* de Sîbawayhi est-elle bien l'invention de Sîbawayhi ? En d'autres termes, lorsque Sîbawayhi cite ses maîtres en nous rapportant leurs avis sur une question grammaticale, utilise-t-il leurs termes ou bien rapporte-t-il leurs avis en utilisant ses propres termes ?

Une simple comparaison entre la terminologie dans le *Kitâb* de Sîbawayhi et la terminologie de son maître al-KALÎL que l'on trouve dans l'ouvrage qui lui est attribué *al-'Ayn* ou celle citée par al-KAWÂRIZMÎ dans *Mafâtîḥ al 'ulûm* montre une grande différence entre les deux terminologies¹. En effet, lorsque Sîbawayhi parle des voyelles casuelles, il utilise une terminologie tout à fait différente de celle utilisée par al-KALÎL. Hassan HAMZE commente cela en disant :

*« Nous ne savons pas si Sîbawayhi avait abandonné la terminologie de son maître. Nous ne savons pas non plus si la terminologie attribuée à al-KALÎL dans Mafâtîḥ al 'ulûm est précise ; cela a besoin d'une recherche.... »*² Il rajoute : *« la période qui précède Sîbawayhi est ambiguë. Quels sont les termes qui étaient connus ? Qu'est-ce qui a changé [parmi ces*

¹ Voir al-KAWÂRIZMÎ, *Mafâtîḥ al-'ulûm*, p. 30. Voir aussi al-KALÎL, *al-'Ayn*. Voir aussi Hassan HAMZE, « fi-t-ta`riḳ li-l-muṣṭalah an-naḥwî »³, in *'ulûm al-luġah*, à paraître.

² Hassan HAMZE, « fi-t-ta`riḳ li-l-muṣṭalah an-naḥwî », in *'ulûm al-luġah*, à paraître. Voir aussi Hassan HAMZE, « min qaḍayâ-t-a`šîl fi-l-mu`ġam `al-`arabiy at-tâ`rikiyy: muṣṭalahât an-naḥw `al-`arabiy fi marḥalat `an-naš`ah », *maġallat `al-mu`ġamiyyah*, Actes du colloque sur /`al-mu`ġam `al-`arabiyy/.

termes] et qu'est-ce qui n'a pas changé ? Et comment ce changement s'est-il produit ? »¹

Il est très difficile - voire impossible - de reconstituer l'histoire de la terminologie grammaticale arabe. En effet, l'absence d'ouvrages grammaticaux contemporains au *Kitâb* de Sîbawayhi ou antérieurs à lui constitue un grand handicap quant aux études devant être menées dans ce sens, d'autant plus que Sîbawayhi n'attribue pas des termes à ses maîtres ; d'où par voie de conséquence, une difficulté pour repérer la terminologie grammaticale dont on faisait usage à l'époque, ce qui pourrait nous faciliter l'accès à une étude historique dans ce domaine. Le point de départ pour une étude de ce genre sera, donc, le *Kitâb* de Sîbawayhi.

Aussi est-il difficile d'identifier avec précision la contribution de Sîbawayhi dans la formation de la terminologie grammaticale arabe. Pour autant, nous pouvons dire qu'une partie de la terminologie que nous trouvons dans le *Kitâb* de Sîbawayhi est héritée de ses maîtres, l'autre partie relève de sa propre motivation. Dans cette file d'idée, Gérard TROUPEAU dit :

« Le lexique du Kitâb nous fournit donc une terminologie grammaticale arabe ancienne, utilisée par un grammairien de

¹ Hassan HAMZE, « fi-t-ta'rik li-l-muṣṭalah 'an-naḥwī », in *'ulûm al-luġah*.

la seconde moitié du deuxième/troisième siècle. En l'absence d'ouvrages grammaticaux contemporains du Kitâb ou antérieurs à lui, il est impossible de déterminer avec précision la part qui revient à Sîbawayhi dans la formation de cette terminologie. Mais il est probable que s'il l'a considérablement augmentée, il ne l'a pas créée. »¹

Revenir sur la terminologie grammaticale dans le *Kitâb* de Sîbawayhi est, donc, revenir sur les premiers efforts scientifiques sur la langue dans l'ensemble de la tradition. Il ne s'agit pas, bien sûr, de mesurer cette terminologie avec les critères de notre époque, il s'agit plutôt d'un essai de réflexion qui doit nous amener à comprendre le fonctionnement de cette terminologie.

Malgré les études faites par un grand nombre de spécialistes anciens et modernes sur le *Kîtab* de Sîbawayhi d'une manière générale ou sur sa terminologie d'une manière particulière, force est de constater que ces recherches n'ont pas cerné la totalité de questions, et celles qui ont été soulevées n'ont pas été étudiées d'une manière approfondie.

En effet, une grande partie de la terminologie grammaticale dans le *Kitâb* reste ignorée, surtout la terminologie complexe, sur laquelle porte essentiellement ce travail ; d'où la nécessité de mettre en relief et faire connaître cette terminologie qui constitue, à notre avis, l'étape la plus importante dans le processus de création et d'évolution de la terminologie grammaticale arabe.

¹ Gérard TROUPEAU, *Lexique index du Kitâb de Sîbawayhi*, p. 15.

Pourtant, grâce au lexique index des termes techniques que nous avons élaboré¹ dans le *Kitâb* de Sîbawayhi, nous remarquons que ces termes se présentent sous deux formes : des unités terminologiques simples formées d'un seul mot et des unités terminologiques complexes formées d'au moins deux mots. En effet, un grand nombre de termes dans le *Kitâb* de Sîbawayhi est constitué d'unités terminologiques complexes.

Nous pouvons supposer qu'une bonne partie des termes complexes dans le *Kitâb* est inventée par Sîbawayhi lui-même, surtout les termes les plus longs, qui permettent la désignation descriptive et explicative des concepts grammaticaux et qui expriment, dans la plupart des cas - d'une manière transparente - plusieurs traits de substance du concept

¹ Il importe de préciser ici qu'après avoir consulté notre directeur de recherche Monsieur le Professeur Hassan HAMZE, nous avons estimé utile d'annexer à cette thèse le lexique index des termes simples dans le *Kitâb* de Sîbawayhi, que nous avons élaboré, malgré la présence du précieux travail fait par Gérard TROUPEAU, intitulé *Lexique index du Kitâb de Sîbawayhi*. Cette décision a été prise pour trois raisons :

La première est que ce dernier embrasse tout le vocabulaire que l'on trouve chez Sîbawayhi dans son *Kitâb*, sans distinguer entre l'utilisation technique et l'utilisation étymologique de ce vocabulaire ; alors que notre lexique index des termes simples se contente de mentionner l'utilisation technique de ce vocabulaire.

La seconde est que dans le lexique index de Gérard TROUPEAU, lorsqu'un terme dépasse quarante occurrences, il se contente d'indiquer le nombre d'occurrences sans mentionner les pages ni les lignes, alors que dans notre index, nous mentionnons les pages et les lignes de chaque terme quel que soit le nombre d'occurrences.

Enfin, la troisième raison réside dans le fait que Gérard TROUPEAU a utilisé la très rare édition de Derenbourg pour élaborer son lexique index, alors que nous avons utilisé l'édition commentée par Abdu-s-salâm HARUN, qui est l'édition la plus utilisée chez les spécialistes.

dénommé. Les exemples pour ce genre de termes sont très nombreux, nous en citons :

ʾal-fâʾil ʾal-ladî yataʿaddahu fiʾluhu ʾilâ mafʾûlayn wa laysa laka ʾan taqtašira ʿalâ ʾaḥad ʾal-mafʾûlayn/ LITT. « le sujet dont le verbe le dépasse pour [régir] deux compléments et tu ne peux pas te suffire de l'un de deux compléments. » (Le verbe doublement transitif [par obligation].)

ʾal-fâʾil ʾal-ladî yataʿaddahu fiʾluhu ʾilâ mafʾûlayn faʾin šîʾta ʾiqtašarta ʿalâ-l-mafʾûl ʾal-ʾawwal waʾin šîʾta taʿaddâ ʾilâ-t-tânî kamâ taʿaddâ ʾilâ ʾal-ʾawwal/ LITT. « Le sujet dont le verbe le dépasse pour [régir] deux compléments, si tu veux, il ne régit que le premier complément, et si tu veux, il régit le deuxième complément comme il régit le premier. » (Le verbe doublement transitif [sans obligation].)

ʾal-ʾafʾâl ʾal-mudâriʾah li ʾasmâʾ ʾal-fâʾilîn ʾal-latî fi ʾawâʾilihâ ʾaz-zawâʾid ʾal-ʾarbaʾah/ LITT. « Les verbes similaires aux noms d'agent dont la première lettre est l'une des quatre lettres augmentées. » (Le verbe inachevé.)

Pour mener à bien ce travail, nous l'avons divisé en deux parties : une partie théorique et une partie pratique :

La partie théorique, est constituée de quatre chapitres :

Dans le premier chapitre, nous évoquerons la question de la définition terminologique telle qu'elle a été traitée par les spécialistes du domaine ; cela nous permettra de savoir si l'on peut parler de définitions terminologiques dans le *kitâb*, et si tel est le cas, la manière dont Sîbawayhi procède pour ce faire.

Dans le deuxième chapitre consacré à la création terminologique en arabe, nous présenterons le modèle proposé par André ROMAN sur la création lexicale et, donc, terminologique, modèle qui sera adopté tout au long de ce travail.

Dans le troisième chapitre, nous présenterons la terminologie complexe dans le *Kitâb* de Sîbawayhi pour examiner les différentes manières dont cette terminologie se forme, tout en analysant ces unités terminologiques complexes selon le modèle proposé par André ROMAN.

Dans le quatrième chapitre, nous étudierons les questions de polysémie et de synonymie dans la terminologie de Sîbawayhi. Nous verrons que le phénomène de synonymie est beaucoup plus important que la polysémie et nous essayerons de présenter les raisons pour lesquelles ces phénomènes se produisent dans une terminologie comme celle que nous trouvons dans le *Kitâb*, ouvrage fondateur de la grammaire arabe.

Nous verrons aussi dans ce même chapitre si cette terminologie du *Kitâb* est restée figée ou si elle a évolué. Quels sont les aspects de cette évolution ? Quelles sont les unités terminologiques qui se sont stabilisées et ont été adoptées par les grammairiens postérieurs ? Et quelle est la nature de ces unités terminologiques qui sont devenues stables jusqu'à nos jours ?

* * * * *

Dans la partie pratique - et après avoir isolé les unités terminologiques - nous établirons une fiche terminologique pour chacune de ces unités. La fiche terminologique comprendra la racine du terme, le terme, son équivalent en français ou une traduction que nous proposons du terme en question ainsi qu'une éventuelle traduction littérale de certains termes, surtout les unités terminologiques constituées d'un syntagme long.

Nous proposerons ensuite une définition pour chaque terme ou traduire - le cas échéant - les définitions que Sîbawayhi donne de certains termes ; ces cas sont très rares.

Afin de donner des définitions précises qui correspondent le mieux aux concepts désignés par Sîbawayhi, nous chercherons les caractéristiques de chaque terme, en examinant ses occurrences dans le *Kitâb* quel que soit leur nombre et nous donnerons des exemples et d'éventuelles explications pour ces exemples selon que cela est nécessaire.

Nous donnerons également des citations représentatives pour chaque unité terminologique. Ces citations comprendront des renseignements concernant le terme en question ou l'une de ses caractéristiques.

Sous la rubrique relation, nous définirons la relation qu'entretient le terme en question avec d'autres termes. Nous nous mentionnerons les termes ayant une relation de synonymie ou d'antonymie avec le terme d'entrée. Nous citerons également les termes qui peuvent avoir une relation particulière avec le terme en question ; cette relation, que nous appelons «*partage de domaine* » concerne les termes qui ne sont pas des synonymes du terme étudié, mais avec lequel

ils peuvent avoir des caractéristiques communes ; telle que la relation entre le terme /`al-`ism `al-mubham/= «le nom vague » et le terme /`al-`ism ġayr `al-mutamakkin/= «le nom non flexible. »

Sous la rubrique nombre occurrence, nous donnons le nombre d'occurrences du terme cité chez Sîbawayhi.

Il importe de mentionner qu'un nombre important de termes a été cité une fois ou deux, d'où est venue la difficulté de donner une définition qui comprenne les caractéristiques de ce terme, surtout lorsque le terme lui-même ne donne pas d'informations sur ces caractéristiques. Néanmoins, ce problème est beaucoup moins grave quand le terme est un syntagme long formé de plusieurs éléments donnant le maximum d'informations sur le concept désigné.